

## Séance publique du 18 octobre 2004

### Délibération n° 2004-2187

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **La Duchère - Grand projet de ville (GPV) - Zone d'aménagement concerté (ZAC) - Approbation de la modification du programme des équipements publics (PEP)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 29 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, en date du 29 mars 2004, a approuvé les dossiers de création et de réalisation de la ZAC de la Duchère à Lyon 9°.

En application de l'article R 311-6-2° alinéa du code de l'urbanisme, l'aménagement et l'équipement de la zone ont été confiés, lors de la même séance du Conseil, par voie de convention publique d'aménagement, à la SERL.

Au terme de la réalisation du projet urbain, la ZAC de la Duchère, hors la surface hors œuvre nette (SHON) des copropriétés anciennes conservées, comprendra 422 000 mètres carrés de SHON, se répartissant ainsi :

- 333 000 mètres carrés de SHON de logements,
- 19 000 mètres carrés de SHON d'activités tertiaires, de services et de commerces de proximité,
- 70 000 mètres carrés de SHON d'équipements publics (écoles primaires, mairie annexe, crèche, gymnase, bibliothèque, maison des fêtes et des familles, maison des jeunes et de la culture (MJC), halle d'athlétisme, etc.).

Le projet de programme global de constructions neuves prévoit la réalisation, dans la zone, d'environ 154 200 mètres carrés nouveaux de SHON répartis de la manière suivante :

- 121 100 mètres carrés de SHON de logements, dont 27 000 mètres carrés de SHON affectés à des logements sociaux de type PLUS et PLS,
- 8 100 mètres carrés de SHON d'activités tertiaires, de services et de commerces de proximité,
- 25 000 mètres carrés de SHON d'équipements publics (écoles primaires, mairie annexe, crèche, gymnase, bibliothèque, maison des fêtes et des familles, MJC, halle d'athlétisme, etc.).

Le projet de programme des équipements publics (PEP) approuvé lors du Conseil en date du 29 mars 2004, concerne la réalisation des aménagements qui sont rappelés dans le tableau ci-après.

Toutefois, il convient de procéder à une légère adaptation du PEP, à la demande de la ville de Lyon, consistant à confier la maîtrise d'ouvrage des déviements de réseaux de chauffage urbain à l'aménageur de la ZAC. Les autres équipements restent inchangés.

Equipements créés	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Financement	Gestionnaire	Coût en K€ TTC hors maîtrise d'œuvre	Années de réalisation
<b>Infrastructures secondaires</b>						
<b>voirie et espaces publics</b>						
parc du Vallon (paysage)	aménageur	privée	ZAC	ville de Lyon	5 980	2007/2016
réaménagement des voiries et création de voies nouvelles et place centrale	aménageur	privée	ZAC	Communauté urbaine	39 530	2005/2016
<b>assainissement EP-EU</b>						
restructuration du réseau	aménageur	privée	ZAC	Communauté urbaine	5 137	2005/2016
parc du Vallon (bassins)					2 392	
<b>eau potable</b>	aménageur	privée	ZAC	Communauté urbaine	1 085	2005/2016
<b>électricité</b>	EDF	EDF	ZAC et EDF (convention à établir)	EDF	813	2005/2016
<b>gaz</b>	GDF	GDF	ZAC et GDF (convention à établir)	GDF	214	2005/2016
<b>télécommunications</b>						
extension du RMT	aménageur	privée	ZAC	Communauté urbaine	413	2005/2016
<b>éclairage public</b> de la voirie, des espaces verts, des espaces publics, des terrains de sports de proximité et plan lumière	aménageur	privée	ZAC	ville de Lyon	1 880	2005/2016
<b>réseau de chauffage</b> urbain (déviation)	aménageur	privée	ZAC	ville de Lyon	8 504	2005/2012
<b>sous-total</b>					<b>65 948</b>	

Equipements créés	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	Financement	Gestionnaire	Coût en K€ TTC hors maîtrise d'œuvre	Années de réalisation
<b>Equipements publics de superstructure primaire</b>						
<b>groupe scolaire des Géraniums</b> dont : - restructuration et extension à 17 classes pour accueillir le GS Hortensias - rénovation du gymnase	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	5 266	2006
<b>groupe scolaire Bleuets-Capucines</b> dont restructuration et construction de 12 classes	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	7 000	2006
<b>stade de la Sauvegarde</b> - reconstruction des vestiaires - mise aux normes de l'aire de jeux	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	2 500	2006
réalisation d'un gymnase de type C (hors foncier)	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	3 500	2006
<b>construction d'une bibliothèque</b> 700 m ètres carrés de SHON	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	2 200	2007
<b>local culturel à destination du CNR</b> aménagement intérieurs	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	105	2004
<b>construction d'une maison des fêtes et des familles</b> en remplacement de la salle utilisée au GS les Bleuets (300 mètres carrés SU et 420 mètres carrés de SHON)	ville de Lyon	privée	ville de Lyon Anru	ville de Lyon	910	2007
<b>sous-total</b>					<b>21 481</b>	

Conformément à l'article R311-8 du code de l'urbanisme, ce projet de PEP fera l'objet d'une approbation définitive ultérieure.

Le conseil municipal de Lyon délibérera sur ce dossier lors de sa séance du 11 octobre 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles R 311-6-2° alinéa et R 311-8 du code de l'urbanisme ;

Vu sa délibération en date du 29 mars 2004 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

#### **DELIBERE**

**Approuve** la modification du projet de programme des équipements publics de la ZAC de la Duchère à Lyon 9°.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,